

Lettre ouverte à André Chaput

*L'Enuil page 4
27 avril 2002*

Monsieur André Chaput
Porte-parole du Comité des citoyens

Monsieur,

À la suite de votre lettre ouverte concernant le dossier Niocan, le conseil d'administration de notre organisme tient à apporter les précisions suivantes.

La Chambre de commerce du Lac-des-Deux-Montagnes a officiellement accordé son appui au promoteur Niocan lors de sa réunion ordinaire du 20 mars 2000 (résolution 00-03-20-1).

Au vu des informations pertinentes dont le conseil d'administration d'alors disposait, l'organisme n'avait pas hésité à appuyer un tel projet : il représentait – et représente toujours – un important facteur de développement économique régional. C'est là, reconnaissez-le, la raison d'être première d'un organisme comme le nôtre.

Par ailleurs, loin en effet de se satisfaire du seul aspect économique du projet minier (pourtant non négligeable), la Chambre avait assorti son appui de pas moins de six conditions liées expressément au volet environnemental. Les études et les garanties environnementales

fournies par le promoteur n'ont jamais fait le moindre doute chez les membres du conseil d'administration et nous avons toujours toutes les raisons de croire en l'engagement ferme de Niocan de les respecter en tout point.

Notre organisme, dont j'assume la présidence actuellement, est toujours confiant et serein face à la situation actuelle. Nous applaudissons certes à ce que la voix des citoyens ait encore une fois été entendue, comme c'est leur droit le plus élémentaire. Nous sommes aussi particulièrement heureux de l'évidente disponibilité, de la collaboration entière et de la transparence du promoteur devant les diverses instances auxquelles son projet de mine à Oka est soumis.

Eu égard à l'information disponible, prenez note, M. Chaput, que la Chambre de commerce du Lac-des-Deux-Montagnes ne partage ni les appréhensions de votre comité, – tout en les respectant pleinement –, non plus que le ton hargneux qui demeure votre lot.

Salutations!

**Pour le conseil d'administration,
le président, André Dugal**